CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL

FFN ESSONNE NATATION

NATATION COURSE

Samedi 26 juin et Dimanche 27 juin 2021

04/06/2021
Commission Natation

Siège social :
62 Bis, Boulevard Charles de Gaulle
91540 MENNECY
01.69.90.06.86.

comite91.natation@wanadoo.fr
http://essonne.ffnatation.fr

Président
Remi HEURTEL

Responsable de la commission
Monique RAFFESTIN

Assistant Technique
Franck HUERTAS

Secrétariat

Patricia MERMOZ

comite91.natation@wanadoo.fr

Gaëtan MARCZEWSKI

engagements.natation91@orange.fr
forfaits.natation91@orange.fr

DISPOSITIONS GENERALES

ENGAGEMENTS :

Règles essentielles à respecter :

- Les nageurs pourront être engagés sur des temps réalisés depuis le 16 septembre 2018.
- Tout engagement qui arriverait après la date limite pourra ne pas être pris en considération.

Tous les nageurs engagés doivent être licenciés à la Fédération Française de Natation.

DÉROULEMENT DES COMPÉTITIONS :

La présence d'un représentant adulte du club licencié F.F.N. est obligatoire durant l'intégralité de la compétition.

Les conditions sanitaires doivent être respectées par tous selon le protocole en vigueur le jour de la compétition.

Tenue : Le port du maillot de bain et le port du bonnet de bain sont obligatoires.

Le port du masque est obligatoire sur le bord du bassin pour tous.

Échauffement : La ligne pour les sprints sera réservée uniquement dans la 2ème 1/2 heure de l'échauffement.

Programme : Le minutage des réunions est donné à titre indicatif.

Départs : Dans les compétitions individuelles du programme départemental, la règle « d'un seul départ » sera appliquée à partir des catégories Jeunes et supérieures.

Chambre d'appel :

Les nageurs doivent se présenter 15 minutes avant le départ de leur course.

IMPORTANT

En cas de contrôle anti-dopage, une pièce d'identité valide et une autorisation parentale pour les mineurs permettant les prélèvements sanguins sont requises.

OFFICIELS

Tout club est tenu de présenter un ou plusieurs officiels (A, B ou C) à chaque réunion à laquelle il participe :

Pour les compétitions individuelles :

- 1 officiel de 4 à 10 engagements.
- 2 officiels de 11 à 30 engagements dont 1 officiel A à partir de 20 engagements.
- 3 officiels à partir de 31 engagements (dont 1 officiel A).

Tout contrevenant à ces règles sera passible d'amende(s) :

- 30 € pour le premier officiel manquant
- 15 € pour chacun des suivants (Le club ayant présenté au moins 1 officiel : 15 € par officiel manquant)

N.B. Les stagiaires « Officiels » sont comptés dans le quota du club.

LES AMENDES :

Elles seront perçues avec la participation club en début de la saison 2021-2022.

Le Comité se réserve le droit de ne pas appliquer entièrement le barème des amendes en fonction du nombre d'officiels présents à la réunion.

Le non-paiement des amendes de la saison précédente entraînera un blocage des engagements pour les compétitions de la nouvelle saison.

LE DÉLÉGUÉ :

Il est désigné par le Comité de l'Essonne de Natation :

- Représente le Comité départemental pendant toute la compétition.
- Vérifie la conformité des installations mises à la disposition du Comité (longueur du bassin, sono, sécurité, hygiène, accessibilité à l'infirmerie, etc.).
- Forme le jury d'appel.
- Contrôle que les clubs présentent un quota d'officiels en adéquation avec le nombre de nageurs et/ou d'engagements et rapporte au Comité les infractions.
- Vérifie que le règlement de la compétition est correctement appliqué.
- Vérifie les licences des nageurs engagés si nécessaire.
- Remet ou désigne des personnalités pour la remise des récompenses.
- Reçoit les personnalités et la presse.
- Rapporte au Comité tout dysfonctionnement constaté ou toute réclamation émise par les représentants des clubs.

- En cas de malaise ou d'accident, le délégué devra s'assurer de la bonne organisation des secours.

Le délégué ne peut pas occuper une autre fonction.

Le poste de délégué peut être occupé par un responsable du club licencié F.F.N. qui accueille la compétition.

REDEVANCES ENGAGEMENTS :

Engagements	
Épreuves individuelles	6 €uros

FORFAITS :

Seuls les forfaits envoyés au Comité de l'Essonne par Email à l'adresse ci-dessous seront acceptés sous la forme suivante :

- Nom du club.
- Intitulé de la compétition.
- Lieu.
- Nom prénom du nageur.

- Titre de la ou des courses concernées par le ou les forfaits.

engagements.natation91@orange.fr

Les certificats médicaux ne sont pas pris en compte.
Les forfaits doivent être déclarés :

Au plus tard le **jeudi qui précède la compétition, avant 12h00**.

Pour les qualifications en finales :

- Les forfaits doivent être déclarés au plus tard dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve.
- Les places de finalistes vacantes en raison des forfaits déclarés seront pourvues au plus tard dans les 30 minutes qui suivent la fin de l'épreuve.
- Les nageurs réservistes doivent déclarer également leur forfait s'ils ne désirent pas participer.

REDEVANCES FORFAITS :

Amendes		
	Forfaits déclarés	Forfaits non déclarés
Épreuves individuelles ou relais	5,00 €uros	25,00 €uros

LES CATEGORIES :

Saison du 1er septembre 2020 au 31 aout 2021.

	Filles		Garçons	
Avenirs	10 ans et moins	2011 et après	11 ans et moins	2010 et après
Jeunes	11 à 13ans	2010 à 2008	12 à 14 ans	2009 à 2007
Juniors	14 à 17 ans	2007 à 2004	15 à 18 ans	2006 à 2003
Séniors	18 ans et plus	2003 et avant	19 ans et plus	2002 et avant

NATATION Handisport et sports adaptés :

Les nageurs handisports et sports adaptés peuvent participer aux compétitions départementales sous réserve de remplir les conditions et d'être en possession de la licence F.F.N. d'un club affilié.

Les règlements F.I.N.A. ne pourront être adaptés que si le nageur possède, en plus, une licence fédérale handisport ou sports adaptés.

CHAMPIONNATS D'ETE DE L'ESSONNE			
	Compétition qualificative aux championnats Nationaux		50m
	Samedi 26 juin et Dimanche 27 juin 2021	CORBEIL	
	JEUNES JUNIORS/SENIORS	*Chronométrage électronique*	
	Proposition ExtraNat : J - 12 (premier jour de la compétition) Clôture des engagements : J - 4		

	Filles		Garçons	
Jeunes	11 à 13 ans	2010 à 2008	12 à 14 ans	2009 à 2007
Juniors	14 à 17 ans	2007 à 2004	15 à 18 ans	2006 à 2003
Séniors	18 ans et plus	2003 et moins	19 ans et plus	2002 et moins

ORGANISATION : Installation Vendredi après-midi

Un appel à candidature pour aller chercher et installer le matériel de chronométrage électronique sera lancé 15 jours avant la compétition. S'il n'y a pas de candidat, le chronométrage électronique sera abandonné.

PROGRAMME :

1ère réunion Samedi 8H30	2ème réunion Samedi 14H00
50 m. Dos 50 m. Papillon 100 m. Nage Libre **Pause 30'** 100 m. Brasse 400 m. 4 Nages	**Finale** 50 m. Dos (T.C.) **Finale** 50 m. Papillon (T.C.) 800 m. Nage Libre Dames (Jeune) 800 m. Nage Libre Dames (Juniors Séniors) 1500 m. Nage Libre Messieurs (Jeunes) 1500 m. Nage Libre Messieurs (Jeunes Séniors) **Pause 30'** **Finale** 100 m. Brasse (T.C.) 200 m. Papillon **Finale** 100 m. Nage Libre (T.C.) 200 m. Dos 200 m. 4 Nages

3ème réunion Dimanche 8H30	4ème réunion Dimanche 14H00
50 m. Nage Libre 50 m. Brasse 100 m. Dos **Pause 30'** 100 m. Papillon 400 m. Nage Libre	**Finale** 50 m. Nage Libre (T.C.) **Finale** 50 m. Brasse (T.C.) 200 m. Nage Libre **Finale** 100 m. Dos (T.C.) 200 m. Brasse **Finale** 100 m. Papillon (T.C.)

* S'il n'y a pas de bassin de récupération.

ENGAGEMENTS :

Les nageurs qualifiés aux championnats N2 et supérieur peuvent être engagés sur des nages sans avoir de temps officiels enregistrés dans la base fédérale. (Sur demande adressée à l'avance au Comité.)

Sont qualifiés les nageurs ayant réalisés les temps d'engagement de la grille de temps ci-jointe.

Le Comité de l'Essonne se réserve le droit de limiter le nombre d'engagements pour ne pas saturer la compétition.

Le nombre de participations est limité à 8 épreuves individuelles.

FINALES :

Les forfaits des finalistes et des réservistes devront être déclarés dans les 30 minutes suivant la fin de l'épreuve. En cas de forfait non-déclaré en finale, une amende sera appliquée (cf dispositions générales).
Les nageurs réservistes devront déclarer également forfaits s'ils ne désirent pas participer aux finales en cas de places vacantes.

RÉCOMPENSES ET CLASSEMENTS :

Les nageurs seront récompensés par Catégories selon la grille sur les 50 m., 100 m., 200 m. et 200 4 Nages à l'issue des séries.
Pour les 400 m., 800 m., et 1500 m. : Jeunes et Toutes Catégories

Une finale Toutes Catégories sera organisée l'après-midi sur les 50 m. et 100 m. Les 3 premiers seront récompensés et le vainqueur sera déclaré « Champion de l'Essonne ».
Le « Champion de l'Essonne » des autres nages sera récompensé à l'issue des séries.

Les champions Toutes Catégories seront récompensés.
Des bons d'achats seront remis aux Champions de l'Essonne.

CLASSEMENT DES CLUBS :

Compte tenu des conditions particulières liées à la COVID, il n'y aura pas de classement club.

Messieurs				Bassin de 50 et 25 convertis	Dames			
SENIORS	**JUNIORS 2**	**JUNIORS 1**	**JEUNES**	**CHAMPIONNATS**	**JEUNES**	**JUNIORS 1**	**JUNIORS 2**	**SENIORS**
	17 et 18 ans	**15 et 16 ans**		**ETE 91**		**14 et 15 ans**	**16 et 17 ans**	
30.00	30.50	32.50	00:34,0	50m Nage Libre	00:36,0	36.00	34.50	34.00
01:07.00	01:09.00	01.15.00	01:16,0	100m Nage Libre	01:21,0	01:21.00	01:18.50	01:18.00
02:30.00	02:32.50	02:36.50	02:40,0	200m Nage Libre	02:58,0	02:55.00	02:50.00	02:49.00
05:05.00	05:10.00	05:30.00	05:40,0	400m Nage Libre	05:55,0	05:50.00	05:30.00	05:20.00
				800m Nage Libre	Nombre de Séries limitées			
Nombre de Séries limitées				1500m Nage Libre				
33.50	34.00	38.00	00:40,0	50m Dos	00:43,0	43.00	42.00	41.50
01:20.00	01:23.00	01:27.00	01:35,0	100m Dos	01:36,0	01:36.00	01:32.00	01:30.00
02:51.00	02:52.00	03:05.00	03:25,0	200m Dos	03:25,0	03:20.00	03:13.00	03:12.00
35.50	36.00	41.00	00:45,5	50m Brasse	00:46,0	46.00	45.00	44.50
01:29.00	01:31.00	01:35.00	01:41,0	100m Brasse	01:47,0	01:46.00	01:42.00	01:41.00
03:13.00	03:15.00	03:23.00	03:35,0	200m Brasse	03:50,0	03:45.00	03:38.00	03:36.00
30.50	31.50	36.00	00:39,0	50m Papillon	00:40,5	38.50	37.00	36.50
01:18.00	01:19.50	01:24.00	01:36,0	100m Papillon	01:41,0	01:32.00	01:28.00	01:26.00
02:48.00	02:50.00	03:00.00	03:30,0	200m Papillon	03:40,0	03:20.00	03:12.00	03:11.00
02:54.00	02:56.00	03:04.00	03:10,0	200m 4 Nages	03:20,0	03:20.00	03:16.00	03:14.00
Nombre de Séries limitées				400m 4Nages	Nombre de Séries limitées			

Contact : HUERTAS Franck
Atd91.huertas@live.com
06.37.69.46.49.

MINISTÈRE
DE LA VILLE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE
NATATION

Essonne
LE DÉPARTEMENT
TERRE D'AVENIRS

Grand Paris Sud
Seine-Essonne-Sénart

Île de France
Natation

FFN
ESSONNE
NATATION